

Aquitaine

Dordogne (24)

Gironde (33)

Landes (40)

Lot-et-Garonne (47)

Pyrénées-Atlantiques (64)

“En février 1793, le conseil du comte de Lille, qui se disait alors régent du royaume, discuta un projet de convention offert par les Juifs. Il s'agissait de leur céder la baie d'Arcachon et toutes les landes de ce territoire entre Bordeaux et Bayonne, pour être tenues par eux en propriété, sous la suzeraineté de la couronne. Ils devaient cultiver ces landes, y bâtir une ou plusieurs villes ; le tout régi et administré d'après leurs lois religieuses, leurs usages civils et leur jurisprudence particulière, sauf les cas de contestation avec un chrétien, dans lesquels des commissaires royaux résidant dans ces villes auraient intervenu et prononcé. Les Juifs offraient 25 millions.”
Comment un Etat Juif a failli naître sur le Bassin (d'Arcachon) !

Les Juifs d'Aquitaine

La Gascogne.

Bien que la plus ancienne inscription hébraïque en France, datant de l'an 700, ait été découverte à Auch, on n'a pas retrouvé de trace de la présence des Juifs en Gascogne antérieurement au XIII^{ème} siècle. En 1275 et en 1258, Edouard 1^{er} d'Angleterre, qui était duc de Gascogne, intervint pour les protéger contre les exactions dont ils étaient l'objet. Mais à partir de 1305, plusieurs expulsions partielles eurent lieu et aboutirent en 1394 à l'exode général. La Communauté avait déjà été lourdement éprouvée par la Croisade des Pastoureaux en 1320, un petit nombre de ses membres ayant survécu aux massacres. Aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, des marranes allèrent s'établir en Gascogne, pratiquèrent ouvertement le judaïsme et constituèrent de petites communautés principalement à Saint-Esprit, près de Bayonne.

Navarre

Le 5 mars 1328 eurent lieu en Navarre plusieurs massacres antijuifs. A la mort de Charles le Juste, le dernier des Capétiens, la populace, excitée par les discours enflammés d'un moine franciscain, Pedro Olligoyen, se dressa contre les Juifs rendus responsables des maux causés par la domination française. Dans la ville d'Estalla, le pogrom commença le 5 mars 1328, un samedi. Le quartier juif fut pris d'assaut, les maisons incendiées et leurs habitants égorgés. Un seul homme, Menahem ben Zérah,

qui devait devenir une grande autorité rabbinique, échappa au massacre où avaient péri ses parents et ses quatre frères. D'autres hécatombes s'étaient produites à Tudèle et en d'autres localités. Le nouveau roi Philippe III commença par prendre des mesures pour châtier les coupables ; mais il leur accorda bientôt la grâce et imposa par contre aux Juifs une lourde taxe à l'occasion de son couronnement.

L'Angleterre

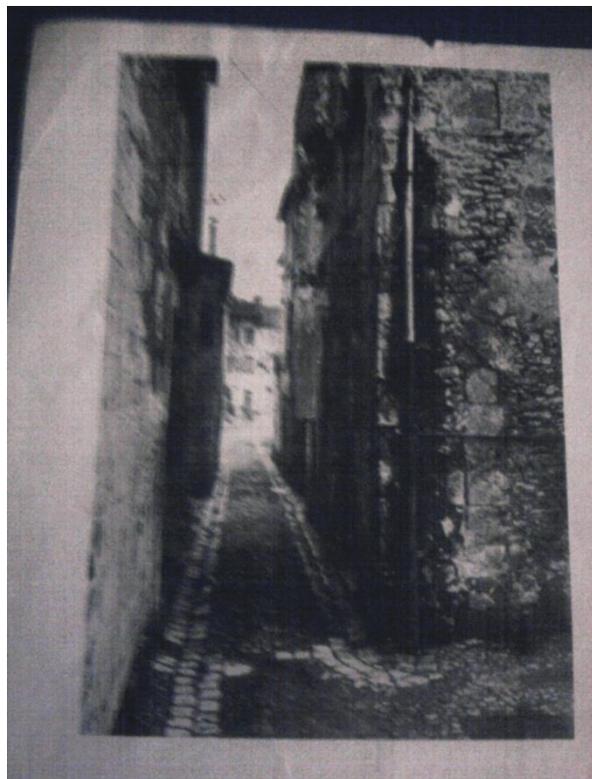
En Angleterre, où ils s'étaient établis depuis Guillaume le Conquérant, les Juifs n'eurent pas à subir de persécutions puisque le Roi Etienne avait pris à cœur de les protéger. Il est facile de penser que lors des persécutions antijuives en France, les Juifs avaient toutes facilités de se réfugier en terre anglaise. En effet, en Angleterre et sur les territoires français dépendant de la couronne d'Angleterre, les Juifs vivaient dans une parfaite sécurité. A Londres, des Juifs habitaient de magnifiques palais et des anglais embrassèrent même le Judaïsme. A la tête des communautés d'Angleterre se trouvaient des rabbins français. Ainsi les Juifs de Londres avaient pour chef religieux Jacob d'Orléans, disciple de Jacob Tam. C'est avec le mariage et le départ à la croisade de Richard Cœur de Lion que la situation des Juifs anglais se dégrada. Le 17 mars 1190, après avoir repoussé la populace durant plusieurs assauts, la Communauté d'York décida de se suicider collectivement, tout comme à Massada. Les Juifs détruisirent leurs trésors et s'entr'égorgèrent. Josse, chef de la Communauté, donna l'exemple en tuant sa femme Anne, puis reçut la mort de la main du Rabbín. Pas un seul Juif de la Communauté d'York ne survécut et le nombre des martyrs s'éleva à cinq cents personnes. Richard Cœur de Lion chargea son chancelier d'ouvrir une enquête et de faire exécuter les coupables, mais les auteurs de troubles, nobles et bourgeois qui avaient participé au désordre, s'étaient déjà enfuis en Ecosse. Avec l'avènement de Jean Sans Terre, frère de Richard, la situation des Juifs d'Angleterre s'aggrava davantage. En 1211, trois cents rabbins de France et d'Angleterre émigrèrent à Jérusalem et furent accueillis avec bienveillance par le Sultan Aladil, frère de Saladin. En 1287, le roi Edouard expulsa les Juifs d'Angleterre. Une grande partie se réfugia en France; en 1200-1300 environ 13% les Juifs de Paris portaient des noms d'origine anglaise. Les Juifs de Guyenne, alors province anglaise, furent compris dans la proscription générale. Ils se rendirent en France, où Philippe Le Bel les autorisa d'abord à s'établir, mais il ne tarda pas à changer d'avis et, d'accord avec le Parlement, décréta que les exilés d'Angleterre et de Guyenne devaient avoir tous quittés la France à la mi-carême 1291.



Les Juifs d'York.

Dordogne

Périgueux (Dordogne)



Rue Judaique à Périgueux

Différents documents parlent d'une "Rue Judaique". Au Moyen-Âge, en 1301, les Juifs furent chassés de Périgueux :

"Ordre du roi au Sénéchal de Périgord, de chasser les Juifs de l'étendue de la justice des maires et consuls de Périgueux (ann. 1301).

*Ordre du Roi au sénéchal
de Périgord, de chasser les Juifs
de toute l'étendue de la justice des
mair et consuls de périgueux.
ann. 1301.*

Philippus dei gratiâ Franciæ rex [----] senescallo Petragoricensi salutem ex parte consulum ile Petragoris ac hominum communitatis (dictæ villæ) (+ ab dicti loci) nobis extitit nunciatum quod licèt ipsi à tempore cujus contrarii memoria non existit, sint in saisinâ et possessione pacificâ quod Judæi vel alii mutantés ad usuras in villa Petragor(). Nec in districtu et jurisdictione eorumdem non habeant mansiones, nec eos ibidem recipere teneantur, de novo tamen quidam Judæi prope muros ejusdem villa, in districtu et jurisdictione (eorumdem) (+ ab ipsorum), causâ morandi et ibidem habitandi venerunt, et inibi publicé mutant ad usuras contrâ usus antiquos, (+ possessionem) et hactenùs

observatam consuetudinem et franchisiam dictae villae ; Quare mandamus vobis quatenus si vocatis evocandis ; vobis constiterit de promissis, dictos Judaeos, ut de praedictis districtu et jurisdictione eorundem exeant, compettatis, usus antiquos, consuetudines, franchisias et saisinas consulum et hominum dictae villae facientes, pro ut justum est , observari actum Parisiis die mercurii ante ramos palmarum 1301.’’

Saint-Astier (Dordogne)

Présence de Juifs dans cette ville sous la régence d’Alfonse de Poitiers (1241-1271).

Deux Juifs signalés à Croignac, commune de St-Astier en 1268-69. Dans les documents financiers d’Alfonse de Poitiers relatifs aux Juifs, il est cité un Joce le fiuz Mossé Ostruguet pour lix s.

Bergerac (Dordogne)

Une présence Juive.

Les Juifs de Bergerac furent massacrés par les Pastoureaux en 1320. Ce massacre eut lieu sur la route d’Agen dont le récit en latin est d’une extrême précision : *’’Item, quod olim, tempore quo judei fuerunt per pastorellos capti et subsequenter interfecti...’’*. Les documents tirés des Archives Nationales font nettement apparaitre que dans cette affaire les Pastoureaux ont bénéficié de la complicité active d’habitants de la région : *’’multi parrochiarum Montis Giardi, Sancti Sulpici, Roquette et quarundam aliorum parrochiarum fuissent olim de morte judeorum inculpati’’*, et que la justice royale fut souvent clémente et indulgente avec les auteurs du massacre, ou avec ceux qui se livrèrent au pillage des biens juifs après le massacre, les administrateurs royaux n’étant pas les derniers, comme dans le cas de Raymond d’Estrée, à participer à la curée. Le 26 juin 1321, un pelletier de Pampelune et son épouse reconnaissaient une dette à Nathan de Bergerac, juif de Pampelune.

Parcoule (Dordogne)

Présence de Juifs dans cette ville sous la régence d’Alfonse de Poitiers (1241-1271).

Parmi eux :

- Bone Chose Coehin xxxiiij sous
- Aaroniz, le fiuz Arrestée, xxvj sous.

La Tour Blanche (Dordogne)

Présence de Juifs dans cette ville sous la régence d’Alfonse de Poitiers (1241-1271) :

Parmi eux :

- Dant Lion de Roufec, xxx sous
- Un juif signalé en 1268-69

Saint Severin d’Estissac (Dordogne)

Présence de Juifs dans cette ville sous la régence d’Alfonse de Poitiers (1241-1271).

Parmi eux :

- Dant Samuel xxxix sous
- Semuel et Helyes, xxx sous

Chapelle-Montmoreau (Dordogne)

Présence de Juifs dans cette ville sous la régence d'Alfonse de Poitiers (1241-1271).

A Mont Morel, dans les registres, deux juifs paient la taille :

- Rike la veuve xliiij sous
- Bona Chose xij sous

La Roche-Chalais (Dordogne)

Présence de Juifs dans cette ville sous la régence d'Alfonse de Poitiers (1241-1271).

Parmi eux :

- Dant Moriau IIIJ livres v sous
- Cressant Cohein lxxvij sous
- Donnaut son sire xij sous
- Ysac la borde, xij sous

Pyrénées Atlantiques

Après la Reconquista, la reine Isabelle la Catholique et Ferdinand d'Aragnon firent publier le décret de l'Alhambra qui expulsait les Juifs d'Espagne en 1492. Devant fuir la péninsule ibérique, certains se réfugièrent au Portugal mais, le 5 décembre 1496, toutes les communautés lusitaniennes furent également expulsées. En octobre 1497, cette expulsion fut transformée en conversion forcée par le roi Manuel. Or souvent les conversions sont des conversions de forme, les juifs continuant à pratiquer le judaïsme sous cape. Devant ce phénomène religieux, l'inquisition mitre fut mise en place et en 1540 eut lieu le premier autodafé. A partir de ce moment les Marranes vont, pendant trois siècles, fuir la péninsule et s'établir en France et en Hollande. A travers les siècles, ces juifs ont pris comme nom "Juifs Portugais", qu'ils fussent émigrés indifféremment d'Espagne ou du Portugal. Des délégués des communautés portugaises négocièrent des Lettres Patentes avec le roi Henri III en 1574 pour avoir le droit d'acquérir, de posséder et de léguer des biens dans le Royaume et pour pouvoir amener leurs familles. La France accueillit ces nouveaux chrétiens poursuivis par l'Inquisition qui fuyaient la Péninsule ibérique. En France, ces nouveaux chrétiens s'installèrent à Toulouse, Bardos, Bayonne, Bidache, La Bastide Clairence, Biarritz, St-Jean-de-Luz, Cames, Tartas, Peyrehorade, Bordeaux, La Rochelle, Rouen, Nantes et Paris.

Pau (Pyrénées Atlantiques)

Villa Judaica (Judayca), un cimetière

Aujourd'hui, les seules traces d'une communauté juive à Pau remontent au début du XIX^{ème} siècle. Le cimetière de Pau a été créé en 1822 sur une parcelle de terrain achetée à la ville.

Biarritz (Pyrénées Atlantiques)



La synagogue de Biarritz.

Après le brûlement de Catherine de Fernantés en 1619, les Juifs de Saint-Jean-de-Luz se réfugièrent à Biarritz. Or, hélas à la suite d'une accusation de sorcellerie, les juifs furent obligés de partir s'installer à Bayonne. Gérard Nahon précisait bien qu'il n'y avait probablement pas eu de communauté durable à Biarritz au XVII^{ème} siècle. Dans un rôle fiscal daté de 1700 se trouve une indication intéressante sur l'existence des Juifs à Biarritz à cette époque. C'est au début du XIX^{ème} siècle que Biarritz, qui n'est alors qu'un petit port, va se développer. Le Second Empire fait naître de nouveaux centres de villégiature. Biarritz devient une station balnéaire et thermale grâce à l'intérêt que l'Impératrice Eugénie porte pour cet endroit. Toute l'aristocratie et la haute bourgeoisie européenne s'y retrouvent et certains y font construire de belles et imposantes villas. De nombreux juifs riches viennent aussi villégiaturer à Biarritz, notamment la famille Poliakov. Au tournant du XX^{ème} siècle, la ville accueille des curistes dont plus de 300 juifs, ceux-ci participaient alors aux offices des fêtes soit dans la synagogue de Bayonne soit dans des oratoires privés. En 1895, les frères Isaac et Emile Pereire, demandèrent au Consistoire de Bayonne la permission de faire bâtir une petite synagogue à Biarritz. Aujourd'hui encore les touristes peuvent admirer la façade de cette synagogue.

Bayonne (Pyrénées Atlantiques)



La synagogue de Bayonne

Devant les persécutions et la répression de l'Inquisition, les Marranes d'Espagne et du Portugal vont fuir leur pays d'origine. Dans un premier temps les nouveaux-chrétiens, formant la nation portugaise, vont s'installer en France où pourtant ils n'ont pas le droit de judaïser. C'est surtout vers la nouvelle Jérusalem que vont se tourner les yeux : Amsterdam. Un petit groupe de marranes va donc s'installer à Saint-Esprit-lès-Bayonne, un faubourg de Bayonne, séparé par l'Adour. Il n'y a aucun document affirmant la date exacte de l'arrivée de ce groupe dans la région de Bayonne. Pourtant, il est fort possible que certains groupements s'établirent à Saint-Esprit, Saint-Jean-de-Luz et Biarritz vers 1520. Des archives font état de familles installées à Bordeaux qui furent expulsées de la ville en 1597, s'établissant notamment à Saint-Esprit. Elles y demeurèrent malgré le décret d'expulsion d'Henri IV qui ne fut pas mis en vigueur. Des Lettres Patentes de Henri II en 1550 donnèrent à ces nouveaux chrétiens un statut particulier : « *autorise à vivre dans le royaume avec familles, domestiques et marchandises...* », entérinées en 1574 et en 1580, et encore confirmées plus tard par d'autres Lettres Patentes de Louis XIV en 1654, de Louis XV

en 1723 et de Louis XVI en 1777. Au début du XVII^{ème} siècle, cette population assouplit son observance de la religion chrétienne, et au milieu du siècle, elle l'arrête complètement en revenant ouvertement au judaïsme. Ces Juifs furent alors désignés sous le nom de *Juifs portugais*. Ayant atteint une influence économique très importante, ils furent considérés par les édiles bayonnaises et ainsi en 1632 purent faire arrêter et emprisonner Villadiégo, émissaire de l'Inquisition, comme espion espagnol. Les Juifs de Bayonne purent reconstituer leur communauté avec les différentes institutions y afférant. La communauté juive bayonnaise se protégeait des nouveaux venus trop nombreux en les acceptant pour trois jours et en les faisant repartir avec de la nourriture pour le voyage. La Communauté bayonnaise appartenait à la Nation portugaise et à ce titre obéissait à un gouvernement de la nation juive et à des règlements réunis en corpus le 31 décembre 1752. Par exemple, en 1622, la Nation Juive d'Amsterdam écrivit à son correspondant bayonnais Alvaro Luiz. Le pouvoir communautaire était partagé entre le trésorier (Gabay) et les trois syndics (Parnassim) choisis parmi les membres les plus fortunés et élus par un collège de treize vocaux. En 1755, lors du passage à Bayonne de l'émissaire de Terre Sainte, Haïm-Joseph-David Azulaï, celui-ci prêcha dans les treize esnogas de la ville. Quelques années plus tard, Hida se présenta à la cour de Versailles pour assister au lever du Roi.

Cette communauté a des ramifications culturelles et économiques avec d'autres communautés "portugaises". Le commerce fut florissant avec Les Caraïbes, les Antilles néerlandaises, Amsterdam ou Londres. Les Juifs de Bayonne introduisirent dans le Royaume de France le chocolat et firent de la cité bayonnaise la capitale du chocolat.

Bien que la communauté ait obtenu une certaine opulence, elle fut en perpétuel conflit avec les édiles bayonnais jusqu'à la Révolution française de 1789. Les Juifs furent obligés de faire des procès à la ville pour obtenir l'autorisation de s'installer intra-muros. Pourtant la royauté va faire quelque chose pour eux. En effet le 7 novembre 1787, l'Edit de Versailles leur accorda le droit de citoyenneté ainsi qu'aux Juifs de Bordeaux et d'Avignon. Ils sont alors autorisés à résider à Bayonne et à y acheter des biens, mais la majorité d'entre eux continue à résider à Saint-Esprit.

Sous la Terreur, les synagogues de Bidache et de La Bastide-Clairence furent fermées et les fils d'Israël durent s'établir à Peyrehorade ou à Saint-Esprit. Durant cette dure période le rabbin de Bayonne dut cacher les rouleaux de la Loi et les différents objets de culte.



Ancien Mikvé de Bayonne

Bidache (Pyrénées Atlantiques)



Synagogue de Bidache.

L'histoire de Bidache est indissociable de l'histoire de la famille de Gramont, qui ont été seigneurs, puis barons, puis comtes, puis ducs sur leur territoire autour du château de Bidache depuis 1325. A Bidache, il y eut un marché et un péage dès 1381. Ayant relevé du Roi de Navarre, il est fort possible qu'il y ait eu une communauté juive au Moyen-Âge, mais il n'y a aucun document.

L'histoire des "*Marranes*" de Bidache s'écrit autour de 1660. Les seigneurs de Gramont, souverains de Bidache, favorisèrent, dès la fin du XVII^{ème} siècle, l'implantation de juifs dits Portugais à Bidache, les autorisant en 1665 à disposer de leur propre cimetière. Ce cimetière a été utilisé de la seconde moitié du XVI^{ème} siècle à la seconde moitié du XIX^{ème} siècle. Malgré les émissaires de l'Inquisition, les nouveaux chrétiens de Bidache judaïsèrent ouvertement.

La Bastide-Clairence (Pyrénées Atlantiques)



Cimetière de La Bastide-Clairence.

Des juifs séfarades d'origine portugaise s'installèrent à La Bastide-Clairence en 1684. Des immeubles furent acquis à Labastide-Clairence pour les juifs de Navarre. Ces nouveaux-chrétiens établirent une synagogue et un cimetière en tant que "nouveaux chrétiens". Les Juifs, à Labastide tout comme à St Esprit, eurent à lutter avec l'intolérance du clergé. En 1703, les frères Silva, qui demeuraient chez M^{lle} de Salazar, furent l'objet d'une ordonnance qui les citait devant la Cour ordinaire de Bidache pour avoir à donner des explications sur ce que, au passage de la procession de la grande messe qui se faisait autour de l'église paroissiale, au moment où elle sortait de l'église et tournait à droite, ils n'avaient pas sorti leur chapeau devant la croix, ce qui avait été pour le prêtre qui le conduisait une marque d'irrévérence et un acte de scandale. L'affaire prit une telle proportion que les chanoines du chapitre en délibérèrent quelques jours après et décidèrent d'en informer M^{gr} l'évêque de Lescar et aussi M^{gr} l'évêque d'Ax (Dax). Les Juifs sont restés à Labastide jusqu'en 1789. A ce moment, « participant au mouvement libéral qui se faisait autour d'eux et profitant des libertés qui leur étaient octroyées, ils ont abandonné une petite ville qui ne leur offrait plus de ressources et dont le commerce allait en s'éteignant » (Gérard Nahon).

- **Le cimetière juif**, situé au-dessus du cimetière chrétien. Ses tombes ont été répertoriées par Victor Blaise Montiton et plus récemment, de 1962 à 1964, Gérard Nahon en a relevé les inscriptions. La plus ancienne tombe date de 1620, la plus récente de 1785. Sur dix-huit d'entre elles, la date du décès est rédigée en hébreu. À partir de 1659, tous les prénoms sont tirés de la Bible : Jacob, Isaac, Benjamin, Esther, Sarah, Rebecca. Parmi les noms de famille figurent Dacosta, Henriquez, Lopez, Nunez, Depas, Alvares.

- **La synagogue** : Henri Léon situait la synagogue dans la maison « Abraham » (située dans le haut du bourg, près de l'église). Les anciens bastidots ont toujours dit qu'elle se situait dans la maison Delmas dans le bourg.

Cames (Pyrénées Atlantiques)

Gérard Nahon affirme qu'il n'y avait pas de communauté juive à Cames mais une forte concentration familiale de Mendès. Dans les archives notariales, il a été retrouvé un acte du 23 octobre 1740 dans lequel Izac Mendès signalait qu'il avait un frère, Salomon Gomès, à Amsterdam.

Ciboure (Pyrénées Atlantiques)

A partir de l'état civil, le Père Pierre Haristoy affirma qu'il aurait détecté la présence de juifs à Ciboure et St Jean de Luz.

Bardos (Pyrénées Atlantiques)

Gérard Nahon rappelle une présence juive à Bardos, petit village près de Bidache. Il confirme que cette petite communauté avait un correspondant pour la communauté d'Amsterdam : le D^r Henriques.

Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées Atlantiques)

En 1320, la communauté juive de Saint-Jean-de-Luz, composée de 300 âmes, fut entièrement exterminée par les Pastoureaux. Plus d'un siècle plus tard, des juifs expulsés d'Espagne se réfugièrent dans cette ville. Selon les registres de l'église, il y a eu des "nouveaux chrétiens" à Saint-Jean-de-Luz. Cette présence juive portugaise est confirmée par l'autodafé de Catherine de Fernantés en 1619. En effet cette femme, soi-disant coupable d'impiété, fut brûlée par le peuple qui avait refusé de la livrer à la justice. Les Juifs et les Bohémiens vivaient en marge de la société labourdine et réussirent à s'implanter au port de Ciboure-Saint-Jean-de-Luz. En profitant d'un sacrilège commis par une portugaise le 20 mars 1619 - elle crache dans son mouchoir l'hostie consacrée qu'elle venait de recevoir en communion - les habitants de Saint-Jean-de-Luz chassèrent de la ville tous ceux de sa religion qui se réfugièrent à Biarritz. Lorsqu'ils en furent expulsés, ils s'installèrent au bourg de Saint-Esprit. Henry Léon, dans son "Histoire des Juifs de Bayonne", a fait une recension de cette affaire dont suivent quelques extraits : " Il attendit que celle qui estoit la plus proche de luy, et la dernière en rang, eut communié. Or cette dernière estoit de fortune ladite Catherine de Fernandes, laquelle luy iettoit parfois des clins d'œil, et mesme luy en ietta un tout aussi-tost qu'elle eut receu : ce qui luy donna occasion de la rerder avec plus de soing, et moins de semblant, et pour oster tout soupçon, il luy dit qu'elle se retira un en arrière, afin de n'entendre ce qu'il disoit à sa pénitente.

Alors elle se couvrit un peu plus le visage, et puis bellement et à la dérobée porta la main à la bouche, et de la bouche au costé. Luyssardi ne perd pas de temps, se leve quand et quand, et lui saisit le bras, disant qu'elle luy monstrast ce qu'elle cachoit : et la fouillant nonobstant la résistance qu'elle y apportoit, lui attrapa son mouchoir qu'elle auoit caché sous sa cotte, et le développant y trouva la sainte hostie humectée freschement de la salive, et remplacée ainsi qu'elle nous a esté représentée le lendemain dans le mesme mouchoir. Il s'escrie aussi-tost tout esmu et hors de soy..."

Devant un tel blasphème, elle fut brûlée par la foule.

La communauté de Saint-Jean-de-Luz fut remplacée par la Bayonnaise, laquelle assumait ses fonctions.

Guiche (Pyrénées Atlantiques)

Groupe de Marranes à partir du XVII^{ème} siècle.

Orthez (Pyrénées Atlantiques)

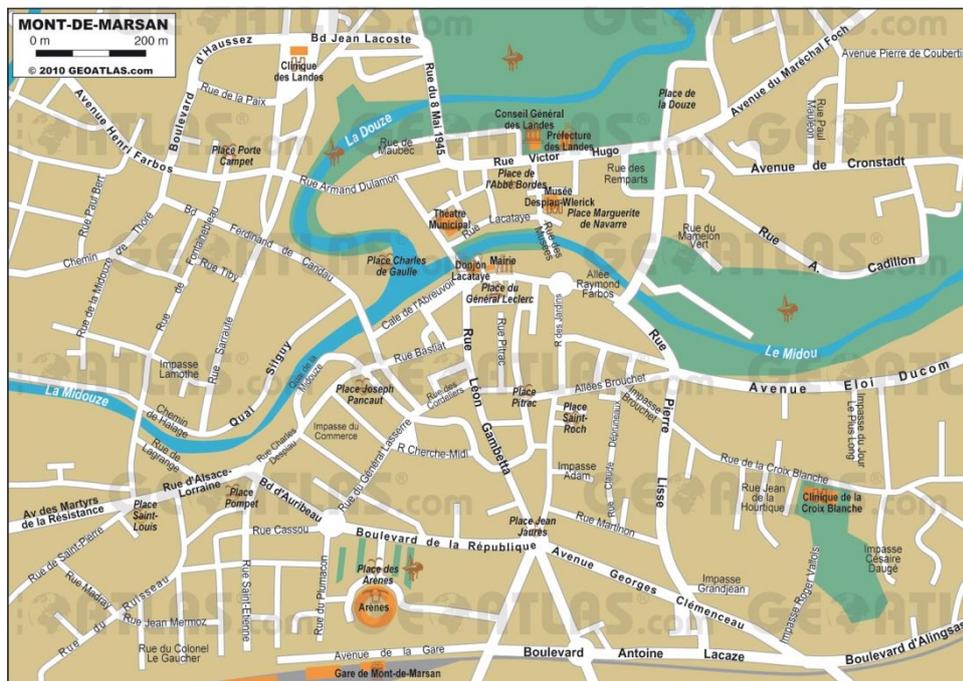
Groupe de Marranes à partir du XVII^{ème} siècle.

Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées Atlantiques)

Groupe de Marranes à partir du XVII^{ème} siècle.

Landes

Mont-de-Marsan (Landes)



Plan cadastral de Mont-de-Marsan.

En 1320, les Pastoureaux massacrèrent la communauté Juive de Mont-de-Marsan.

Peyrehorade (Landes)



Cimetière de Peyrehorade.

Tartas (Landes)

Gérard Nahon parle de la connaissance d'une colonie judéo-portugaise à Tartas. Il cite deux figures de proue de ce Judaïsme de la diaspora marrane. Le Peuple Juif étant le Peuple de Livre, le premier était l'imprimeur David de Castro de Tartas qui œuvra avec Menassé Ben Israël avant de créer sa propre imprimerie. Isaac, son frère, qui naquit à Tartas, fut baptisé sous le nom de Thomas Luiz. Passé à Amsterdam, il s'embarqua ensuite pour Récife et passa à Bahia où il fut arrêté en décembre 1644. Transféré à Lisbonne il fut brûlé en place public le 15 décembre 1647 pour relaps.

Des documents montrent que certains juifs d'origine portugaise établis dans le quartier Saint-Esprit à Bayonne accédèrent au statut de député, à la sénéchaussée de Tartas. Il s'agit de Jacob Sylveyra jeune, de Benjamin Nunez Tavares, de Mardochee Lopes Fonsequa et de Joseph Furtado. Les juifs ayant un rôle d'imposition séparé, ils ont donc le droit de faire entendre leur voix dans les assemblées où sont rédigés les cahiers.

Autres villes des Landes où séjournèrent des Marranes dès 1684 :

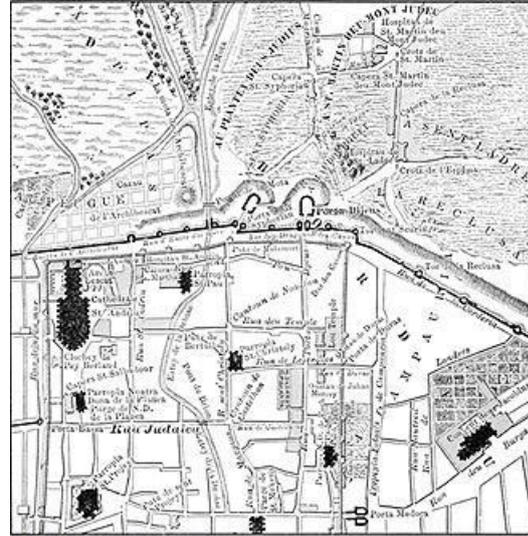
- Samadet,
- St-Martin de Hinx,
- Sorde l'Abbaye,
- Port de Lanne,
- Oeyregave.

Gironde

Bordeaux (Gironde)



Une "Rue Judaïque" à Bordeaux



©JewishEncyclopedia.com

Rua Judaïca à Bordeaux.

La "Rue des Juifs" prend au XVIII^{ème} siècle le nom de rue des Bahutiers. Avant d'être ainsi désignée par ses artisans, elle s'appela Rue d'Enfer, deu Putz (du puits en gascon), du petit-Judas, deus Judius (des Juifs en gascon). Il y avait effectivement un puits et des changeurs juifs. Le commerce et le prêt à intérêt étaient la principale occupation des Juifs à l'époque. A l'époque médiévale, Bordeaux était la capitale de la Guyenne, aujourd'hui du département de la Gironde. Elle tire son nom de Bourdelois, le quartier dans lequel elle est située. Selon une légende, les Juifs se sont installés à Bordeaux peu de temps après la destruction du Second Temple, et la légende raconte qu'un nombre considérable d'entre eux s'y établirent aux VI^{ème} et VII^{ème} siècles, en raison des avantages commerciaux de la ville. Sous Louis le Débonnaire, ils furent autorisés à commercer librement (828). Ils reçurent le privilège d'avoir leurs propres systèmes administratifs et judiciaires et des fonctionnaires. Le trafic d'esclaves, dans lequel beaucoup de Juifs furent concernés, a été interdit par décret royal en 829 et, à partir de cette période, les registres de baptême ne contiennent pas de mentions de conversions au christianisme parmi les esclaves des juifs. En 848 les Juifs furent accusés d'avoir livré Bordeaux aux Normands, avant qu'elle ne soit pillée et détruite. Les Normands auraient pu pénétrer dans la ville par le biais de la "Rue Juifve," une rue qui n'était pas située dans le quartier juif. Encore une fois la populace fanatique s'éleva contre les Juifs et les accusa de faire appel aux Sarrasins dans le but de dévaster les villes et les terres du sud. La première preuve définitive de la présence des Juifs à Bordeaux se trouve dans un acte de 1077, où il est fait mention de la "Judaicum Montemque", la résidence des Juifs dans la banlieue de Saint-Seurin, à l'église de Saint-Martin. Il y avait aussi une "Porta Judaïca", une «rue du Petit-Judas», ou «Puits des Juifs», et une «rue Judaïque», la dernière encore existante. Dans la chronique de Delube, il est précisé : "... dont il y a

encore une rue qui s'appelle rue Juive..". Les habitations des Juifs étaient *extra-muros* à cette période. Pourtant leurs maisons dépendaient presque toutes du chapitre de l'antique Eglise de la ville. Une chronique de l'année 1273 ne les mentionne pas, alors que la "*Rue Capharnaïm*" était alors la rue principale dans le quartier juif. Dans cette première période les juifs jouissaient d'une liberté comparative, même si la pratique de l'usure fut à plusieurs reprises (1214, 1219) interdite. En 1096, le roi Philippe 1^{er} fit chasser les juifs de ses états. Les croisés massacrèrent les juifs et pillèrent leurs biens ; cela donna aux chrétiens la possibilité de liquider leurs dettes et de battre monnaie. Un siècle plus tard, les Juifs étaient rentrés et avaient repris le cours de leurs affaires lorsque Philippe-Auguste les expulsa de nouveau. Chassés de France, les Juifs se réfugièrent, quelques-uns dans les Provinces du Midi, l'Aquitaine et le Roussillon, qui n'obéissaient pas au roi de France, le plus grand nombre en Lombardie. Le roi les rappela en 1198. La condition des juifs à cette époque, en Guyenne comme en France et dans tous les pays chrétiens, était peu digne d'envie. Le Juif était serf de main-morte appartenant au seigneur féodal, sur les terres duquel il vivait. Souvent le seigneur le vendait et le juif passait à un autre maître. Ces ventes des juifs étaient fréquentes. En 1214, le Seigneur d'Ervy, chevalier, du consentement de sa femme Aliénor, vendit à Blanche, Comtesse de Troyes, tous les biens et tous les Juifs qu'il possédait. En Guyenne, le Prince Edouard, fils aîné du roi d'Angleterre, donna en récompense à Bernard Macougnis, bourgeois de Bordeaux, son juif de Lesparre nommé Bénédicte. Après le règne de Louis IX, en Angleterre et en Guyenne, les rois essayèrent de protéger les Juifs des exactions commises par des officiers royaux et de la tyrannie des barons. Le 23 mai 1275, le Roi Edouard 1^{er} écrivit à son connétable de Bordeaux, pour lui dire qu'il avait appris que les Juifs qui souffraient déjà, comme tous les autres habitants de cette ville, de la disette du blé et du vin, étaient encore accablés de taxes et d'impôts. Il défendit alors de les opprimer et interdit de les imposer sans son ordre exprès. En 1281, il ne reste que cent cinquante familles juives dans Bordeaux alors que le roi d'Angleterre avait fait dresser un dénombrement des Juifs de Guyenne en 1277. Le 22 avril 1305 le Roi d'Angleterre écrivit à son Sénéchal de Gascogne de faire chasser de son duché tous les Juifs sans aucun délai. Les Juifs de Guyenne anglaise purent rentrer patiemment et sans bruit, notamment à Bordeaux. Ils vécurent sous une tolérance quelquefois tracassière mais avec sécurité, jusqu'à la conquête de la Guyenne par les Français au XV^{ème} siècle. D'autres malheurs s'abattirent sur cette communauté. Au printemps 1320, les Pastoureaux se répandirent dans toute la Région, les Juifs de Bordeaux furent protégés mais un grand nombre de communautés, qui vivaient sur les bords de la Garonne, furent massacrées. Puis en 1321, la peste ravagea le Midi et les Juifs furent accusés avec les lépreux, d'avoir, dans le Bordelais et l'Aquitaine, empoisonné les puits et les fontaines pour faire périr les Chrétiens. En 1273, les Juifs habitaient hors de Bordeaux, près du Prieuré Saint-Martin. Puis relégués dans les faubourgs de la ville, ils avaient obtenu la permission d'habiter à l'intérieur. Ils peuplaient alors la rue du Petit-Judas, qui prit plus tard le nom de rue des Bahutiers, et ils avaient en commun un puits qu'on appelait le "*Puits des Juifs*". Ils avaient un cimetière pour lequel ils payaient à l'Archevêque une redevance annuelle de 8 livres de poivre. L'Abbé Beaurein place ce lieu de sépultures au bas du Mont-Judaïc.

Les rois anglais ont cherché à confirmer les Juifs dans leurs anciens privilèges, mais les persécutions engagées par les agents royaux se firent plus cruelles. Le plan de la section nord-ouest de la ville de Bordeaux, vers 1450, montre la "*Rua Judaica*" et les quartiers juifs en dehors des murs de la ville. La persécution des Juifs s'est arrêtée sous Edouard 1^{er} d'Angleterre le 23 mai 1275, mais reprit de nouveau sous Edouard II. Les mesures répressives de Philippe-Auguste de France (1198) ne pouvaient pas s'appliquer aux Juifs de Bordeaux. On prétend que les persécutions, de 1316 et 1318, furent suscitées par les Pastoureaux. Edouard III a accordé la liberté complète aux Juifs en matière de voyages et de commerce au début de son règne. Plusieurs marchands juifs, cependant, ont été bannis à ce moment en raison de la jalousie et de la haine affichées par les marchands chrétiens envers leurs concurrents juifs. La communauté juive a été reconnue comme telle et avait été constituée en tant que "*Judæorum Vasconiæ Communitas*." Lorsque l'édit de Charles VI a été promulgué (17 septembre 1394) afin d'expulser tous les Juifs de France, les Bordelais n'étaient pas encore sous la domination française et lorsque ceux-ci entrèrent sous la domination royale de Charles VII (1454), leur position resta inchangée. Les Juifs de Bordeaux obtinrent du roi Henri III d'Angleterre, comme les Juifs de Londres, et moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, le droit d'élire un chef spirituel. Malheureusement, lorsque le roi Charles VII planta sa bannière à Bordeaux, les historiens perdent la trace des Juifs. En effet, lorsque les rois de France étendirent leurs domaines, ils chassèrent les juifs de leurs nouvelles possessions. Il en fut ainsi des contrées du Midi reconquises sur les Anglais, de l'Aquitaine et de la Provence, en 1451 et 1481. Si les Juifs de l'Aquitaine ne furent pas massacrés comme ceux de Marseille, ils durent, en 1502, obéir aux édits de Louis XII, étendant aux pays nouvellement conquis l'ordre de bannissement prononcé par Charles VI. Ils ont été légalement admis en tant que résidents de Bordeaux, mais pas en tant que Juifs. Louis XI (1462), tout en reconnaissant la valeur de l'entreprise juive, mais sans tenir compte de ce qui était une violation flagrante de l'arrêté d'expulsion, a amélioré la condition des marchands juifs.



Synagoga dans l'Eglise Saint Seurin.

La Réole (Gironde)

Une *''Rue des Juifs''*.

Les historiens notent une *''Rue des Juifs''*. C'est aujourd'hui l'*''Impasse des Juifs''*. En ce qui concerne la Synagogue, celle-ci était située *''Rue Blandin''* et semble remonter au XII^{ème} ou XIII^{ème} siècle. Elle était au centre de la première enceinte de la ville. En effet, à l'est de la *''Rue des Juifs''* (Carreire dos juziüs mentionnée en 1454) et au bout méridional de l'ancienne *''Rue des Galants''*, on trouve les restes d'un autre bâtiment en briques sarrazines, que la tradition locale désigne sous le nom de *''Synagogue''*. Le cimetière était situé sur le coteau de Laubessa, non loin de Saint-Michel.

Lesparre (Gironde)

Théophile Malvezin évoqua des juifs de Lesparre dans son livre *''Histoire des Juifs de Bordeaux''* : *'' En Guienne, le prince Edward, fils du roi d'Angleterre, voulant récompenser Bernard Macoynis, bourgeois de Bordeaux, lui donna en toute propriété son juif de Lesparre, nommé Bénédicte pour en tirer le profit qu'il pourrait. (3 juin 1265).*

Villenave-d'Ornon (Gironde)

Une *''Ile des Juifs''*.

Cette île, détachée de la commune de Camblanes-et-Meynac et rattachée à la commune de Villenave d'Ornon le 29.11.1919 par suite du comblement du bras ouest de la Garonne longeant les rives de Villenave, était dénommée en 1778 l'Ile du Soleil. Elle dépendait d'un domaine appartenant à cette époque aux Religieuses de l'Annonciade de Bordeaux. Elles la vendent à la famille Castera de Bordeaux, qui la revend le 17.02.1784 à M. Jacob Dias Peyrera, négociant de Bordeaux, y demeurant sur les fossés de l'église et paroisse Saint-Eloy. M. Dias Peyrera s'en sépare le 05.04.1797. Depuis, les habitants l'appellent *l'Ile au Juif*, déformé au XX^{ème} siècle en *Ile des Juifs* ou *Ile aux Juifs*.

En ce qui concerne la présence de juifs sur la commune, trois autres familles de négociants ont été propriétaires sur la commune entre les XVIII^{ème} et XX^{ème} siècles: Les George au Pont-de-la-Maye (Domaine Saint-Georges actuellement), les Oxeda à Saint-Bris et les Lopes Peyrera alliés avec les Lopes Dubec à Leyran. Plus récemment, pendant l'Occupation entre 1940 et 1944, six familles juives ou ayant des membres d'origine juive ont été inquiétées. Seule la famille Brittmann a été déportée au camp de Drancy où trois personnes y sont décédées.

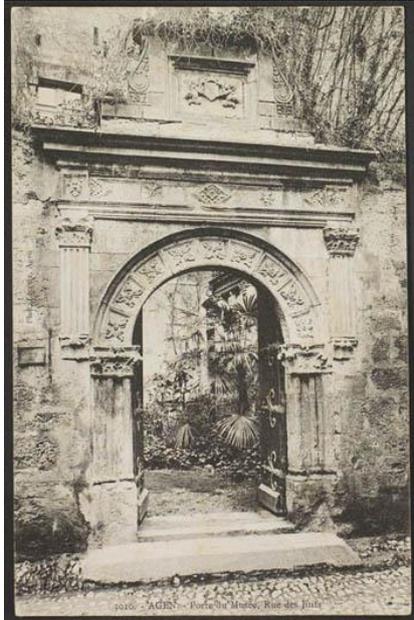
Virelade (Gironde)

''Les Juifs'', Commune de Virelade.

Lot-et-Garonne

Agen (Lot-et-Garonne)

Une *''Ruelle des Juifs''*.



La *''Porte des Juifs''* à Agen



Une *''Ruelle des Juifs''*.

Agen est la préfecture du département du Lot-et-Garonne, sur les rives de la Garonne au sud de Bordeaux. La *''Ruelle des Juifs''* y est l'ancien centre médiéval de la banque, idéalement située entre le quartier des commerçants et le quartier aisé. La *Ruelle des Juifs* était l'endroit où les usuriers et les banquiers avaient pris l'habitude de s'installer. Cela ayant commencé à s'estomper à partir du XIV^{ème} siècle, il n'en reste rien aujourd'hui mais cette ruelle n'en demeure pas moins la plus étroite de la ville.. En 1203 une charte mentionne les impôts indirects que devaient payer les Juifs sur le montant de chacun de leur achat. Une *''Carrerria de Judeis''*, la *''Ruelle des Juifs''* fut établie dans un quartier de la ville. Blaise de Montluc paraît avoir organisé une banque dans la maison qu'il possédait dans cette *''Ruelle des Juifs''*. Sa seconde femme, Isabeau de Beauville, l'aidait à faire rentrer les créances. Entre la *Ruelle des Juifs* et la Rue du Saunat se trouvait un édifice du XIII^{ème} siècle fortement endommagé qui passe pour avoir été une synagogue. Au début du XI^{ème} siècle, les Juifs furent chassés d'Agen, l'Evêque de Périgueux ayant jugé les juifs coupables d'être les instigateurs de la destruction du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Le sénéchal fit saisir un certain nombre de manuscrits, propriétés de la communauté rétablie jusqu'à l'expulsion de 1306. Les registres montrent que les Juifs d'Agen ont été les premières victimes des persécutions par des bergers fanatiques (Pastoureaux). D'Agen les persécutions sanglantes repartirent contre plus de 120 communautés en Guyenne et en Gascogne. Les malheureux Juifs avaient envoyé des délégués au roi de France implorant sa protection. La présence de Juifs à Agen et dans ses environs

est attestée en 1250 par le fait que, d'une part le sénéchal avait ordonné de confisquer tous les livres en hébreu et, d'autre part, les Dominicains avaient menacé d'excommunication tous les chrétiens qui cacheraient ces livres ou auraient des sympathies pour les Juifs. Les Juifs d'Agen furent expulsés de la ville en 1306. La Communauté fut massacrée en 1320 par les Pastoureaux.

Il y avait un hameau, également habité par des Juifs, appelé Agenais, près d'Agen.

Marmande (Lot-et-Garonne)

La *"Carreyra de Jesius"*

C'était dans cette rue, située entre l'actuelle rue du général Brun et la place du Prieuré, qu'habitait au Moyen-Âge la (ou les) famille des Juifs de Marmande. Ils s'occupaient de transactions économiques et on en retrouve la trace dans le testament de Jeanne de la Causée. Dans *"Notice sur la ville de Marmande"* on trouve une référence sur le passage des Juifs dans cette ville : *"Tout juif passant par la ville doit dix deniers de péage s'il passe par eau, et quatre deniers s'il passe par terre. Pour toute juive enceinte ces prix seront doublés. En cette année-même où cette marque de haine contre les juifs était introduite dans les coutumes de Marmande, ces malheureux furent dépouillés et bannis par un édit de Philippe-Auguste. Quelques années plus tard, le prince qui avait octroyé les présentes coutumes étant devenu roi d'Angleterre, laissa tranquillement massacrer les juifs de Londres (1199). Dans « La vie à Marmande à la fin du Moyen-Âge », Jean Condou fait une courte recension sur la présence des juifs à Marmande :*

"Les Juifs

Il est peu de villes de quelque importance qui n'aient leurs juifs, et parfois leur ghetto. On trouve à Reims la rue des Gieux, à Nîmes celle de la Jesutarie... et à Marmande, une "carreyra de Jesius". Il en est question dans le testament de Jeanne de la Causée. Ces Juifs ne sont pas nombreux dans notre ville. En 1182, un édit de Philippe-Auguste dépouille les Juifs de leurs biens et les bannit du royaume. Quelques années plus tard, en 1189, Richard-Cœur-de-Lion, devenu roi d'Angleterre, laisse tranquillement massacrer les juifs de Londres.

La charte de Marmande fait référence aux Juifs en introduisant une marque discriminatoire : "Tout passant par la ville doit dix deniers de péage s'il passe par eau, et quatre deniers s'il passe par terre. Pour toute juive enceinte ces prix seront doublés.

Une ordonnance de 1230 interdit aux Juifs de prêter de l'argent, annule les intérêts en cours et le remboursement des sommes prêtées.

Comme les Juifs sont exclus de la fortune immobilière au temps de Charlemagne, ils sont poussés vers le commerce, la finance et les métiers intellectuels. Les Juifs de Septimanie et du Languedoc échappent cependant, par disposition spéciale aux mesures restrictives, sur le droit de propriété. C'est pourquoi une nouvelle ordonnance de 1254 incite les Juifs à vivre de leurs mains ou du métier de marchand.

Et pourtant les Juifs sont bien utiles au Pouvoir. En 1283, le roi écrit à son Sénéchal en Agenais pour lui signaler que Manassé, juif d'Agen, fils de Jacques de Marmande, a attiré son attention sur le fait que de nombreux chrétiens sont ses débiteurs et que, non seulement ils refusent de satisfaire à leurs dettes, mais ils le menacent. Le roi d'Angleterre demande donc à son Sénéchal de "faire verser et acquitter ce que ce même juif aura montré lui être légitimement du....."

Dans les journaux du trésor pour les années 1268-1269, dans le chapitre concernant la baillie d'Agenais, il est écrit : *"Miremande. Jouhan Vallet pledge pour C et L lbz. pour*

Nascen le fluz Mehir e a ses biens en sa main''. Ce personnage, qui n'est pas juif, permet de mieux comprendre les comptes du sénéchal d'Agenais et du Quercy sur les finances des Juifs : *"Mémoria quod senescallus solvit Templo Parisius pro finationibus ix lb. lxxj s. viij d. tur. Item, pro Judeis Agennensibus, vj lxxvij lb. xiiij s. tur"*. En ce qui concerne la qualité de "plege" pour le juif Nascen, attribuée au chrétien Jean Vallet, trouve son explication dans l'ordonnance rédigée par Alphonse de Poitiers le 5 décembre 1268. Dans ce même document sont cités : *Mestre Jacob, lxj lb et vj s.*, *Mestre Samuel et son fiuz, xvij lb et x s.*, *Lion, son fiuz xxvij s.* ; *Isaac son fiuz xlj s.* ; *Vivonnet, son fiuz xxvij s.* ; *Benion, son fiuz, xxxvij s.* ; *Lion le Mege vij lb vj s.*, *Mestre Moussé Cohen..... ? Benaïest frère mestre Moussé de Loserte, xxx s.* ; *Mestre Joce de Miremande....., Mestre Dan....."* Il y a aussi : *"Compotus pedagh Mermande ; Debut Johannes Valletis et Remondus Bernardoni por medietate de iij m vii c lb de anno LX° octavo, xix c xx lb"*. Dans cette ville treize juifs furent recensés en 1268-69 et deux en 1270.

Aiguillon (Lot-et-Garonne)

Dans cette ville du Quercy, la présence d'une communauté juive fut attestée sous la régence d'Alfonse de Poitiers (1241-1271). Le 15 juin 1269, des Juifs demeuraient dans le château d'Aiguillon, canton de Port Sainte-Marie.

Le Mas d'Agenais (Lot-et-Garonne)

Dans les coutumes de la petite ville du Mas d'Agenais, il y a la même interdiction faite aux Juifs (les prostituées ne sont pas nommées) de toucher de leurs mains la nourriture proposée à la vente au Marché. Une communauté probable remarquée le 15 juillet 1269. D'après certains historiens, il y avait en effet une ville, également habitée par des Juifs, appelée *Le Mas-d'Agenais*, près d'Agen.

Caumont-sur-Garonne (Lot-et-Garonne)

En 1287, le château de Caumont possédait un péage sur le fleuve et un sur terre. Dans les coutumes de 1289, certains articles concernent la Garonne, notamment au sujet des péages. Le tarif de Caumont imposait que chaque commerçant juif devait payer une taxe spéciale. A cette époque et dans cette région, les Juifs ont joué un rôle très important dans la vie commerciale.

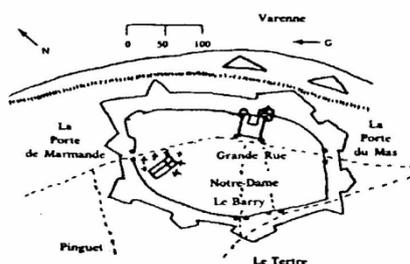


Fig. 4
CAUMONT-SUR-GARONNE
(Ancienne ville)

Mailhan-sur-Garonne (Lot-et-Garonne)

Un quartier "*Marrane*"

Bibliographie

- Bordes-Benayoun Chantal: Les Juifs et la ville, Presse Universitaire du Mirail, 2000, p. 39
- Cardaillac-Hermosilla, Y.: Les minorités religieuses au Pays Basque d'après les documents de P. Haristoy,
- Emery Richard W. : The Jews of Perpignan in the XIIIth century, an economical study based on notarial records New York 1959
- Jusselin Maurice : Documents financiers concernant les mesures prises par Alphonse de Poitiers contre les Juifs (1268-1269), Bibliothèque de l'École des Chartes, 1907, t.68 p. 130-149
- Galabert F : Alfonse de Poitiers et les Juifs
- Benayoun Chantal (Sous la direction) : Les juifs et l'économie, Presses Universitaires du Mirail. Toulouse, 1992
- Katz Salomon : The Jews in the Visigothic and Frankish Kingdoms of Spain and Gaul.
- Lafourcade Maité. Les contrats de mariage du pays de Labourd sous le règne de Louis XVI, étude juridique et sociologique, Bordeaux I, Université de Bordeaux, 1978, p. 716-720.
- Lazard Lucien : Les revenus tirés des Juifs de France dans le domaine royal (XIII^e siècle) Revue des Etudes Juives, 1887, 15-30 ? p. 233-261
- Léon Henry : Histoire des juifs de Bayonne, Paris, Durlacher, 1893, p. 18.
- Malvezin Théophile : Histoire des Juifs de Bordeaux
- Nahon Gérard : Métropoles et périphéries séfarades d'Occident ; Cerf, Paris, 1993
- Nahon Gérard. "La nation juive de Saint-Esprit-les-Bayonne du XVI^e au XVIII^e siècle: escale ou havre de grâce", L'exode des juifs d'Espagne vers Bayonne, Des rives de l'Ebre à l'Adour, Colloque International, p. 1-21, op. cit.
- Nahon Gérard : Les Communautés Judéo-Portugaise du Sud-Ouest de la France (Bayonne et sa Région) 1684-1791, Ecole Pratique des Hautes Etudes, 4^eme section, Sciences historiques et Philologiques année 1969-70, p. 763-767.
- Saigne G. : Histoire Générale du Languedoc
- Verissimo Serrao Joaquim : "L'exode des juifs portugais au XVI^e siècle, le cas Spécifiquement " bayonnais". L'exode des juifs d'Espagne vers Bayonne, Des rives de l'Ebre à l'Adour, Colloque International, p. 73-83, op. cit.
- Viollet P.: Etablissements de St Louis, Paris 1881 t.1
- Zink Anne : Une niche juridique : l'installation des Juifs à Saint-Esprit-lès-Bayonne Au XVII^e siècle, Annales, Histoire, Sciences Sociales, 49^e année n°3 (may, juin 1994) p. 639-669.
- Auteurs multiples, direction Maité Lafourcade : L'exode des juifs d'Espagne vers Bayonne, Des rives de l'Ebre à l'Adour, Colloque International, Faculté pluridisciplinaire de Bayonne-Anglet-Biarritz, 7-8-9 Avril 1992, Bayonne, imprimerie du Labourd, Fondation Gulbenkian, 1993.
- Juan Carrasco Pérez, Fermin Miranda Garcia et Eloisa Ramirez Vaquero : Los Judios

del reino de Navarra. Documentos 1093-1333, Pamplune, Gobierno de Navarra, 1994 (Navarra Judaica, 1)
Hector Iglesias : Noms de famille, de Baptême et surnoms recensés à Bayonne parmi les ressortissants de la Nation Juive du Bourg St-Esprit au XVIIIème siècle.

Archives de Périgueux

Expulsion des Juifs de Périgueux en 1301 : BNF Fonds Périgord T. 72 folio 214

St Laurent Nouan : "Rue des Juifs" : James Touchard, selon la tradition locale.

Bordeaux : le Mont Judaïque : Revue Historique de Bordeaux et du Département de la Gironde, 13^{ème} année, n°1 janv-mars 1920.

Caumont-sur-Garonne :

Voir site internet : Association Caumont et son histoire.

Le Mas d'Agenois (Lot-et-Garonne)

- Un trait de psychologie sociale dans les pays méditerranéens du Bas Moyen-Âge, le juif comme intouchable, Maurice Kriegel.
- Michel F. : Histoire des races maudites de la France et de l'Espagne, t. 1, Paris, 1847,
- p. 181.

Marmande

- Jean Condou : "La vie à Marmande à la fin du Moyen-Âge".
- Tamisey de Larroque : Notice sur la ville de Marmande.
- Jean Condou : Dictionnaire des rues de Marmande

Bergerac

- AN Registre du Trésor National des chartes JJ 65A/f°172r°-179v°/CR/01-04-2006 (1328)